



Comité Départemental de Lozère de Pétanque et Jeu Provençal

CD 48 – Espace Jean Jaurès – Rue Charles Morel – 48000 MENDE
Courriel : cd48@petanque.fr

Compte-rendu

de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Novembre 2021

Le 27 novembre, à 14 h, s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité, à la salle de réunion de la Brasserie Le Provençal à MENDE.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque délégué de club ou son représentant entrant en séance.

Jean Marie FABIE préside la séance.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président et la secrétaire. Elle permet de constater que 15 clubs sur 21 sont présents, ce qui représente un total de voix de 35 sur 46.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer valablement.

1 - MOT DU PRESIDENT.

Il demande en premier lieu d'avoir une pensée pour les joueuses et joueurs, les dirigeants, les amis et les parents qui nous ont quittés trop tôt en 2021, et demande à l'assistance d'observer une minute de silence en leur mémoire.

Il présente ensuite les excuses de Madame Sophie PANTEL, présidente du Conseil Départemental et de Monsieur François ROBIN, Conseiller Départemental de Mende-Sud, tous deux retenus par ailleurs.

Il remercie pour leur présence les membres du Conseil d'Administration du CD, les présidents de clubs, les arbitres, les vérificateurs aux comptes et les licenciés, ainsi que les sponsors et les collectivités territoriales qui le soutiennent.

Il remercie également tous les licenciés qui ont repris leur licence malgré l'incertitude due à la pandémie, faisant ainsi preuve de solidarité et de civisme, ainsi que tous les présidents de clubs et leurs bénévoles qui ont reçu les championnats de Lozère et des Clubs malgré les contraintes sanitaires à mettre en place.

Le président regrette de ne pouvoir présenter à l'assistance Bertrand FILHON, il n'a pas pu se joindre à nous. Ce dernier intervient comme secrétaire indépendant avec son entreprise Lozère Secrétariat, après signature d'un contrat de prestation de service.

Il travaille 9 h par semaine pour le comité et il le félicite pour son implication et son travail.

Il précise également que le Conseil d'Administration du comité s'est réuni 4 fois au cours de ce dernier exercice : les 27 février, 8 mai, 14 septembre et 3 novembre.

Le président revient ensuite sur tous les problèmes dûs à la pandémie alors qu'on pensait retrouver une activité quasi-normale avec, pour conséquence assez grave, une nouvelle baisse du nombre de licenciés en 2021.

Le calendrier fédéral, modifié, a permis une reprise des championnats début juin pour les seuls triplettes sénior et féminin ainsi que le doublette mixte et les championnats des clubs. Cependant tous ont enregistré un nombre très intéressant de participation, proche de celui de 2019.

Des résultats très honorables ont été enregistrés, avec :

- en premier lieu un titre de Champion de France, ce qui n'était pas arrivé depuis 1992 pour le triplette sénior et depuis 2007 pour le triplette vétérans,
- ensuite nos juniors ont remporté le Trophée Avenir lors des championnats de France jeunes à Nevers,
- suivi de l'exploit du Team Boul Ô But qui finit premier de son groupe CNC2 avec un parcours quasiment sans faute. Ce résultat lui permet d'accéder au CNC1, le top 16 national de la pétanque.

Une équipe barrabande est devenue Championne de France de triplette au concours interne organisé par l'Association Nationale des clubs Générations Mouvement.

Le Trophée des Villes a été disputé par une équipe représentant la ville de Mende.

La LOZERE est donc bien présente et bien représentée au niveau national.

Le président informe ensuite l'assistance des projets de modifications importantes à partir de 2023, dans les Championnats de France :

- passage à 128 équipes au lieu de 256 au triplette sénior masculin (une par département à laquelle s'ajouteront les équipes qualifiées lors des championnats régionaux),
- triplette sénior masculin et féminin à la même date et sur le même site,
- nouveau championnat : le triplette mixte.

Egalement :

- .. Organisation de la Coupe de France de Jeu Provençal,
- .. Age de la catégorie vétérans ramené à 55 ans. Des compétitions officielles pour les 65 ans et plus pourront être organisées.

Toutes ces modifications permettront-elles une augmentation des prises de licences ?

Des clubs connaissent une baisse importante du nombre de leurs licenciés et de leurs bénévoles, ils seront peut-être obligés de se mettre « en sommeil » ou être dissous, ce n'est pas souhaitable à aucun niveau.

Des feuillets présentant l'effectif des licenciés 2021, et leur classification pour 2022 sont insérés dans le document donné en début de réunion.

Répartition des effectifs :

- 840 licences dont 166 féminines,
- 19 mutations internes,
- 7 mutations externes (joueurs partants),
- 18 mutations externes (joueurs rentrants).

Classifications :

- 15 joueurs Elite (les champions de Lozère 2021),
- 106 joueurs Honneur.

Pour terminer, le Président informe qu'il est inconcevable et inacceptable que des joueurs s'érigent en procureurs sur les réseaux sociaux vis à vis de qui que ce soit en véhiculant des informations erronées sur des dossiers qu'ils ne connaissent pas !

Il passe ensuite la parole à la secrétaire pour la présentation des rapports, moral et sportif.

2 - RAPPORT MORAL et SPORTIF.

RAPPORT MORAL :

Yvette COMBES revient sur le souci très important de la perte du nombre de licenciés enregistrée pour la troisième année consécutive (- 323 pour 2020 et 2021, - 25 pour 2019).

La Lozère n'échappe pas à la tendance nationale, mais il est devenu indispensable que tous les clubs se mobilisent pour faire progresser leur effectif en trouvant les motivations pour attirer de nouveaux licenciés, mais également pour récupérer ceux qui se sont mis en retrait parce que 2020 avait été une année sans compétition et que 2021 a débuté tard avec moins de championnats.

On ne peut pas continuer à avoir des effectifs en baisse si on veut que notre Fédération puisse s'imposer dans le sport amateur et dans les décisions restrictives prises par le Gouvernement. La COVID n'existera peut-être plus un jour, mais certaines restrictions seront toujours d'actualité car, ne nous leurrons pas, nous traverserons à nouveau dans les années à venir d'autres crises sanitaires et il serait bon d'en anticiper les conséquences !

Les clubs ont besoin de licenciés pour exister, mais les joueurs ne doivent pas oublier que ce sont les clubs qui organisent toutes les compétitions officielles auxquelles ils participent.

Nous devons retrouver un effectif « puissant », faisons tous passer le message.

Un autre déficit devient un peu inquiétant depuis quelques années dans notre comité, et ne fait que s'accroître : celui des bénévoles, s'ajoutant à celui des arbitres déjà très présent.

Si nous devons faire appel à des entreprises pour la tenue des graphiques lors des championnats et à des arbitres de comités voisins (situation qui se précipite), cela représentera un coût très important pour les clubs organisateurs.

Le CD est toujours prêt à assurer la formation nécessaire pour l'utilisation du logiciel «Gestion concours». Tous les clubs doivent être conscients que c'est dans leur intérêt de pouvoir assurer la tenue graphique de leurs concours, tant dans leur organisation, leur efficacité que dans leur coût financier.

Une autre cause à cette pénurie « de personnel » : celle de l'irrespect de certains joueurs.

Plus par provocation qu'autre chose, ils se manifestent régulièrement par leur comportement désagréable et abusif envers les arbitres et les clubs organisateurs devant faire respecter toutes les obligations (fédérales et gouvernementales), envers également les bénévoles qu'ils pensent à leur propre disposition...

Ils n'ont pas la même attitude dans les autres départements. Il serait bon qu'ils se comportent de même en Lozère...

TOUS les présidents de clubs devraient être attentifs à ce problème et ne pas cautionner leur attitude.

TOUS les présidents de clubs devraient adopter une même attitude face aux directives fédérales et gouvernementales afin que ceux qui respectent toutes les obligations qui leur sont imposées, ne soient pas régulièrement « importunés », et le mot est faible dans certains cas...

Ce sont des situations qui lassent et usent !!!

RAPPORT SPORTIF :

Yvette COMBES revient sur la saison sportive, commencée un peu tard, mais qui n'en a pas été pour autant moins fructueuse pour notre comité, au contraire, avec une participation intéressante et des titres que nous n'avions pas connus depuis de nombreuses années :

des Champions de France Promotion,

les SENIORS : Christophe ZALIK, Cyril CORRAL et Benoît CHEVALIER licenciés du MGC Pétanque.

Les derniers titres de Champions de France pour notre comité remontent à 1992 pour le tripléte sénior et à 2007 pour le tripléte vétéran,

et des Vainqueurs du Trophée Avenir,

les JUNIORS : Loann MALAVAL, Samuel MARTINS et Matteo BOUREMEL, respectivement licenciés du Team Boul Ô But Valdo et du MGC Pétanque et qui ne se sont inclinés que dans l'ultime partie de groupes pour une qualification au circuit final du Championnat de France.

Le rapport de Lionel CHAPTAL présentera plus en détail ce championnat lorsque nous ferons le point sur la «Commission Jeunes».

Je ne rappellerai pas le parcours remarquable du Team Boul Ô But Valdo en CNC 2 et son accession en CNC1 déjà évoqués par notre président. J'ajouterai simplement que cette équipe n'a enregistré qu'une courte défaite sur les 7 rencontres disputées et de très haut niveau. Cette équipe dispute ce jour la finale nationale.

En Championnat Régional des Clubs Open, l'équipe de Marvejols se maintient en 2ème Division et Mende descend de 1ère Division en 2ème Division.

En Championnat Régional des Clubs Féminin, une équipe du MGC Pétanque se maintient, la 2ème descend en départemental avec celle de Marvejols.

En Coupe de France, les trois clubs engagés lors du tour de zone se sont qualifiés pour le deuxième tour.

Les équipes de Marvejols et de Saint-Chély-d'Apcher ont été qualifiées d'office pour le troisième tour. Le Team Boul Ô But Valdo qui a dû jouer contre Valras Méditerranée a perdu cette rencontre.

En Championnats Départementaux des Clubs, les Pétanqueurs Barrabans remportent les trois championnats (Jeu Provençal, Vétéran et Open Division 1), et accèdent ainsi aux championnats régionaux de ces 3 catégories.

La Pétanque Floracoise termine en tête de l'Open Division 2 et monte en Division 1 avec Aumont qui termine deuxième.

Un regret, celui que le Championnat Départemental des Clubs Féminin n'ait pu avoir lieu, car une seule équipe était engagée et, de ce fait, aucune montée en CRC F en 2022 ne pourra avoir lieu.

Il est impératif d'en organiser un en 2022 pour qu'une équipe se qualifie et monte en CRC en 2023. Tous les clubs disposant d'un effectif féminin suffisant devront se mobiliser en ce sens.

La Coupe Lozère a été remportée par la Pétanque Marvejolaise

et **la Coupe Bessière** par le MGC Pétanque.

Les participants peuvent prendre connaissance du détail des résultats de toutes les compétitions, dans le récapitulatif inséré dans le document distribué en début de séance.

En ce qui concerne les compétitions féminines, LE TROPHEE ENTENTE FEMINA est à nouveau programmé en 2022, il n'avait jamais été joué en Lozère. Il se déroule comme un concours Doublette, homogène ou non car les équipes peuvent comporter 2 joueuses de clubs différents et est ouvert aux féminines séniors et juniors avec obligatoirement une joueuse promotion. La sélection Lozère aura lieu le 12 juin 2020 à Badaroux avec 2 qualifiés pour la finale régionale.

Il est demandé à tous les présidents de clubs de mobiliser leur effectif féminin

- pour jouer cette compétition qui a pour but de promouvoir la pétanque au féminin. On devrait pouvoir trouver un nombre conséquent d'équipes pour jouer la sélection. (153 joueuses féminines en 2021, susceptibles de pouvoir participer à cette compétition.).

- ainsi que le championnat des clubs féminin qui se déroulait dans une ambiance très conviviale.

En début d'année un message sera envoyé à tous les présidents de clubs à ce sujet.

Les rapports Moral et Sportif sont adoptés à l'unanimité.

Yvette remercie l'assistance de l'avoir écoutée, et passe la parole à Christian LARBAUD.

3 - RAPPORT FINANCIER 2021

Christian LARBAUD prend la parole et fait lecture de son rapport. Il commente les résultats financiers pour l'exercice courant du 1er novembre 2020 au 31 octobre 2021. Les participants peuvent prendre connaissance de tous les feuillets comptables ayant permis l'établissement de ce rapport, et insérés dans le document distribué en début de séance.

4 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Didier MIRABEL vérificateur aux comptes avec Michel PELEGRY communiquent leur rapport et propose à l'Assemblée Générale de donner quitus à Christian LARBAUD pour la tenue des comptes.

Le rapport financier 2021 est adopté à l'unanimité.

5 - BUDGET PREVISIONNEL 2022

Le trésorier rappelle les décisions votées lors de l'assemblée générale du 13 février 2021, et notamment l'augmentation de 6 euros de la quote-part revenant au CD dans le prix des licences, pour assurer les frais de secrétariat prévus, suite à la signature du contrat de prestation de service avec « Lozère Secrétariat », et pour récupérer l'augmentation, en 2021, de la quote-part de la Fédération (2 euros) que le CD avait pris à sa charge.

A la demande de Francis MOLINES, il donne la répartition des frais qui seront facturés aux clubs pour chaque licence enregistrée en 2022. Seniors et vétérans 38 euros, Jeunes 16 euros (montant inchangé), ces montants se répartissant comme suit :

Fédération 12 euros - CRO 3,50 euros - 22,50 euros pour le CD.

Le trésorier insiste sur le fait que cette quote-part est la recette principale du CD, et qu'elle sert à organiser tous les championnats auxquels les licenciés(es) participent, et ensuite à régler les frais de participation à tous les Championnats de France, (déplacements et tenues) qui représentent un coût très important, l'achat des trophées des championnats de Lozère et des coupes de Lozère et J.P. Bessière et à assurer, également, les frais de fonctionnement (Lozère Secrétariat, loyers, location du photocopieur, achat de matériel de secrétariat et autres...).

Il rappelle également que l'inscription aux Championnats et à la Coupe de Lozère des Clubs avait été gratuite en 2021.

Le prix de la licence est une des moins onéreuses, et se situe dans la moyenne des clubs de l'Occitanie. Si certains clubs comme l'Ariège ou l'Aude avec 4 500 licenciés peuvent se permettre de fixer un prix à 30 euros, cela fait quand même une recette très confortable. Dans l'Aveyron, comptant plus de 3 500 licenciés, le prix est de 38 euros.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole,

Le budget prévisionnel 2022 est adopté à l'unanimité.

6 - DESIGNATION DES DELEGUES

Jean-Marie FABIE et Christian LARBAUD participeront au Congrès de la FFPJP à Belfort (90) les 7 et 8 janvier 2022, et à celui de la Région Occitanie à Labruguière (81) les 22 et 23 janvier 2022.

7 – FORMATIONS

Recensement Initiateurs et BF :

Il va être adressé, à tous les clubs, un fichier à compléter et à nous retourner au plus tôt.

Tronc commun :

Cette formation est le pré-requis pour accéder aux fonctions d'encadrant et d'officiel au sein de la FFPJP (8h sur une journée) son coût, 60 euros, est pris en charge par le CD.

Elle est indispensable pour accéder au Brevet Fédéral (BF1), arbitre régional, graphiqueur et délégué.

Il faut être titulaire du PSC1

Evolution du calendrier : une session en janvier (formation + examen)
 une session en septembre

Recyclage :

Le recyclage est obligatoire tous les 5 ans (coût 30 euros pris en charge par le CD).

Gestion concours (graphiqueurs) :

Formation par tronc commun.

Possibilité de sensibilisation avec un membre du CD sur les championnats de Lozère.

Il est toujours possible de prévoir une formation par le CD pour exercer sur les concours de son club au niveau départemental, si un nombre de candidats suffisant est intéressé.

Une journée de recyclage pour le BF1 est obligatoire tous les cinq ans.

8 - COMMISSION DES JEUNES

Seul le tripléte a été organisé cette année. Ce championnat a réuni 18 équipes sur l'ensemble des trois catégories.

Il a été mis en place le nouveau système SWISS imposé par la Fédération pour les parties de groupes.

Résultats :

| | | | | |
|-----------|------------------|--|---|------------------------|
| MINIMES : | Champions : | MAS Noa LABAUME Antoine HERCHE Robin | } | Fanny Saint Germanaise |
| | Vice-champions : | DEBARD Vincenzo DURAND Enzo ARGENSON Joris | | |
| CADETS : | Champions : | FAGES Chloé LYONNET Hubert JOURNET Nathan | } | Fanny Saint Germanaise |
| | Vice-champions : | BENSAMOUN Yaël BLANCHARD Antonin JULIEN Mathéo | | |
| JUNIORS | Champions : | BOUREMEL Matteo MARTINS Samuel MALAVAL Loann | } | Mende GC / Team VALDO |
| | Vice-champions : | JALOUS Théo PAULET Maxime SOUCHON Juliette | | |

Les champions des trois catégories ont représenté la Lozère au Championnat de France à Nevers.

Les minimes et cadets ne sont pas sortis de groupes et ont été défaits rapidement en coupe de l'Avenir. Ils ont vécu une belle expérience et ont eu un comportement exemplaire tout au long du week-end.

Accompagnés par Sylvie CHEMINAT et Alain TROUCELLIER, ces derniers ont très bien rempli leur rôle d'éducateur et très bien encadré ces jeunes.

Pour les juniors, défaite sur l'ultime partie de groupes pour une qualification au circuit final du Championnat de France, et la suite fut exceptionnelle avec un titre à la Coupe de l'Avenir.

BRAVO à ces 3 jeunes remarquables.

Mention à Saïd BOUREMEL pour son coaching.

Les championnats Tête à Tête et Doublette ont été annulés ainsi que tous les championnats régionaux.

A la suite de leur titre de Champion, les 4 jeunes (Matteo BOUREMEL, Samuel MARTINS, Loann MALAVAL et Hubert LYONNET) ont joué les sélections régionales. Aucun n'a été retenu pour les sélections Occitanie mais ils se sont très bien comportés, tant par leur attitude que sur le plan sportif.

PROJETS 2022 :

Mise en place du Championnat par équipe de club, de janvier au 20 mars (avant celui des séniors).
Proposition pour le Tête à Tête : le dimanche 11 septembre.

Pour terminer son rapport, Lionel CHAPTAL adresse un petit clin d'oeil et ses félicitations à un ancien jeune licencié du CD 48 et de la Pétanque Marvejolaise : Lorenzo DEBARD qui a remporté la Grande Finale des Masters Jeunes.

Les participants se joignent à lui en le félicitant également.

Le Président souhaite qu'un éducateur de Marvejols et de Saint Germain du Teil intègrent la commission catégorie jeunes.

9 – ARBITRAGE :

Effectifs

Eric HERMET et Florian CASANOVA ont démissionné de leur fonction d'arbitre, ce qui ramène l'effectif à seulement 4 arbitres, alors qu'aucune candidature n'a été déposée.

Ce déficit de candidats à l'arbitrage peut s'expliquer par le fait que peu de concours officiels sont organisés, mais ce n'est certainement pas la seule raison.

Il est anormal que des clubs n'organisent pas de concours officiels en mettant en avant le coût de l'arbitrage. L'arbitre fait partie intégrante de la pétanque et nos compétitions officielles ne peuvent pas se dérouler sans leur compétence et sans leur aide.

Les clubs, sans responsables désignés en particulier, sont loin de jouer le jeu en préférant organiser des concours animation dans lesquels ils laissent jouer des personnes non licenciées.

Ils oublient qu'ils bénéficient de l'argent du comité et donc des licenciés quand ils ont des équipes qualifiées pour les Championnats de France ou pour les championnats Occitanie mais également quand ils demandent des aides au comité.

Vu la pénurie d'arbitres et l'absence de candidature à ce jour nous ferons appel, si besoin, à un ou plusieurs arbitres de départements voisins pour que nos championnats se déroulent dans les meilleures conditions. Prenant l'exemple d'un Tête à Tête senior, sur un site où il sera impossible de tracer tous les terrains, plusieurs arbitres seront nécessaires. Le coût de leur intervention ajouté à celui de leurs déplacements aura des répercussions financières conséquentes.

Suite à une intervention de Patrick DURAND, Jean-Marie FABIÉ rappelle que l'arbitrage sur les Championnats ou concours officiels ne peut être effectué que par des arbitres et que leur coût est à la charge du club organisateur, à l'exception des championnats Jeunes où ce dernier est pris en charge par le CD.

Patrick DURAND indique qu'un des jeunes joueurs du club serait peut-être intéressé. Il possède déjà le brevet d'initiateur et demande quelle formation supplémentaire devrait-il faire pour être arbitre.

Le président lui indique qu'il doit contacter le responsable de la commission d'arbitrage.

L'indemnisation des arbitres, pour un concours officiel, peut être intégrée dans le montant de l'inscription des équipes. C'est déjà d'actualité sur les Nationaux.

Patrick DURAND, met en avant le fait que les licenciés participent de moins en moins aux concours officiels (parfois simplement une vingtaine d'équipes même avec une dotation importante) alors qu'ils se déplacent en nombre pour participer aux animations.

Jean Marie FABIÉ signale que cela fait plusieurs années que des clubs organisent des concours pour des comités de fêtes, parfois même le jour d'un concours officiel ! C'est une attitude regrettable et qui n'incite pas les licenciés à se mobiliser pour faire vivre les clubs. Cette situation aura dû être mise en avant et dénoncée il y a déjà longtemps.

Plusieurs intervenants expriment leur opinion et attribuent également cette attitude à un changement de mentalité chez les joueurs de pétanque.

Il sera nécessaire de trouver des solutions, peut-être en organisant des qualificatifs comme le VALDO l'a fait cette année. Ce sont des «compétitions» qui connaissent un certain succès et qu'il serait bon, éventuellement, de développer.

Le président rappelle ensuite qu'un article du règlement intérieur prévoyait que pour toute demande d'organisation d'un Championnat de Lozère le club candidat devait organiser, à minima, un concours officiel dans la saison, cette règle sera à nouveau appliquée dès 2023.

10 – PALMARES 2021

Le palmarès de tous les Championnats et Coupes est repris dans un feuillet figurant en annexe du document remis aux participants.

11 – CALENDRIER 2022

Un calendrier a été distribué, complété avec les demandes de concours faites par les clubs à ce jour. Il a été réglé, avec les clubs présents, les problèmes de doublon de dates d'organisation, il a été également fixé les heures de début des championnats en fonction des catégories.

REMISE DES RECOMPENSES

L'ordre du jour étant épuisé, il est procédé à la remise des récompenses des champions de France et des vainqueurs du Trophée AVENIR,

Ainsi qu'à la remise des trophées des clubs vainqueurs des championnats de clubs et des coupes.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun participant ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 17 h 30.

Le président,

Jean-Marie FABIÉ